

7.3 Emploi et chômage en Europe

En 2015, 65,6 % des habitants de l'Union européenne à 28 (UE) âgés de 15 à 64 ans sont en **emploi au sens du Bureau international du travail (BIT)**. Dans tous les pays de l'UE, le **taux d'emploi** des femmes est inférieur à celui des hommes : il s'établit à 60,4 % en moyenne, soit 10,5 points de moins que celui des hommes (70,9 %). Le taux d'emploi des femmes dépasse 70 % en Suède et au Danemark, et est également très élevé en Allemagne et aux Pays-Bas. À l'opposé, en Italie et en Grèce, moins d'une femme de 15 à 64 ans sur deux est en emploi au sens du BIT. En France métropolitaine, le taux d'emploi des femmes est légèrement supérieur à la moyenne européenne (61,1 %).

Depuis 2005, l'écart entre le taux d'emploi des femmes et des hommes s'est réduit dans tous les pays de l'Union européenne, à l'exception de quelques pays d'Europe de l'Est (Estonie, Hongrie, Pologne et Roumanie). En moyenne dans l'UE, le taux d'emploi des femmes a augmenté de 4,3 points entre 2005 et 2015. Il s'est accru de plus de 10 points en Allemagne mais a diminué au Danemark, en Grèce, en Irlande, au Portugal et en Slovaquie. Depuis 2005, dans l'UE, le taux d'emploi des hommes a très légèrement augmenté (+ 0,2 point). Il a diminué de plus de 5 points à Chypre, en Espagne, en Grèce, en Irlande et au Portugal. En France métropolitaine, le taux d'emploi des femmes a augmenté de 2,7 points entre 2005 et 2015, tandis que celui des hommes a diminué de 1,8 point.

Au sein de l'UE, une personne en emploi sur cinq travaille à temps partiel, et cela concerne plus fréquemment les femmes (32,1 %) que les hommes (8,9 %). Le recours au temps partiel varie également fortement selon les pays : aux Pays-Bas, un actif occupé sur deux (50,0 %) et plus de trois femmes en emploi sur quatre (76,9 %) sont à temps partiel en 2015. Plus de 40 % des femmes en emploi travaillent également à temps partiel en Allemagne, en Autriche, en Belgique ou au Royaume-Uni. En France métropolitaine, 30,1 % des femmes et 7,3 % des hommes sont à temps partiel, des taux très proches de ceux observés en moyenne dans l'UE. La part du temps partiel dans l'emploi a augmenté de

1,8 point depuis 2005 en moyenne dans l'UE. Cette hausse est à relier principalement à l'augmentation de la participation des femmes au marché du travail et au fait qu'elles travaillent plus fréquemment à temps partiel.

En 2015, 12 % des actifs occupés de l'UE sont en contrat temporaire, cette part étant plus élevée pour les femmes (12,9 %, contre 11,2 % des hommes). Le recours aux contrats temporaires est peu fréquent en Roumanie, en Bulgarie, ou dans les pays baltes (moins d'un actif occupé sur vingt). En revanche, plus d'une personne en emploi sur cinq est en contrat temporaire en Pologne ou en Espagne. La France se situe un peu au-dessus de la moyenne européenne en la matière.

En 2015, dans l'ensemble de l'UE, le **taux de chômage** des 15-74 ans s'établit à 9,4 % de la population active. Il est légèrement plus élevé pour les femmes (9,5 %) que pour les hommes (9,3 %), mais l'écart était plus important en 2005 (1,4 point). Entre 2005 et 2015, le taux de chômage des hommes a augmenté de 0,9 point dans l'UE, alors que celui des femmes diminuait de 0,3 point. Au sein de l'UE, le taux de chômage varie fortement selon les pays, et les femmes et les hommes ne sont pas touchés dans les mêmes proportions. En Grèce et en Espagne, le taux de chômage s'est accru de plus de 10 points en dix ans et dépasse 20 % en moyenne en 2015 ; le taux de chômage des femmes y est nettement plus élevé que celui des hommes (écart de 7 et 3 points respectivement). C'est aussi le cas dans onze autres pays dont la Slovaquie, l'Italie, le Portugal ou la Croatie. Pour une grande partie des pays de l'UE, le taux de chômage des femmes a évolué plus favorablement que celui des hommes, en lien notamment avec la spécialisation sectorielle de l'emploi des femmes et des hommes : en France, comme dans six autres pays dont la Belgique et la Finlande, le taux de chômage des femmes est inférieur à celui des hommes en 2015, alors qu'il était plus élevé en 2005. En Allemagne, le taux de chômage des femmes et des hommes a nettement diminué depuis dix ans : il est proche de 5 % en 2015, comme en Autriche, à Malte, en République tchèque et au Royaume-Uni. ■

Définitions

Emploi au sens du BIT, taux d'emploi, taux de chômage : voir fiches 3.2 et 3.3.

Pour en savoir plus

- *L'Europe en chiffres - L'annuaire d'Eurostat* (en ligne), Eurostat Statistics Explained.
- Voir aussi fiches 3.1 à 3.4.

Emploi et chômage en Europe 7.3

1. Taux d'emploi, part de l'emploi à temps partiel et de l'emploi temporaire en 2015 selon le sexe

en %

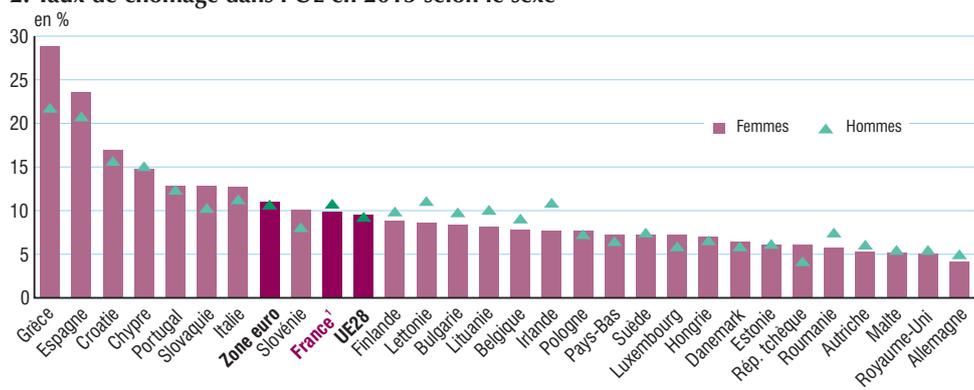
	Taux d'emploi			Part de l'emploi à temps partiel			Part de l'emploi en contrat temporaire ¹		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Allemagne	69,9	78,0	74,0	46,6	9,3	26,8	12,2	11,5	11,8
Autriche	67,1	75,1	71,1	46,8	9,8	27,3	8,2	7,8	8,0
Belgique	58,0	65,5	61,8	41,4	9,3	24,3	8,6	6,8	7,7
Bulgarie	59,8	65,9	62,9	2,5	1,9	2,2	3,7	4,0	3,9
Chypre	59,0	66,7	62,7	15,8	10,3	13,0	20,9	11,0	15,9
Croatie	51,5	60,1	55,8	7,3	4,7	5,9	17,7	17,0	17,3
Danemark	70,4	76,6	73,5	34,7	15,6	24,7	8,9	7,1	8,0
Espagne	52,7	62,9	57,8	25,1	7,8	15,6	22,1	19,9	20,9
Estonie	68,5	75,3	71,9	13,4	6,0	9,5	2,8	3,4	3,1
Finlande	67,7	69,3	68,5	18,7	9,7	14,1	16,2	10,2	13,1
France	61,1	67,5	64,3	30,1	7,3	18,5	16,0	13,4	14,7
Grèce	42,5	59,3	50,8	13,1	6,7	9,4	9,0	7,0	7,9
Hongrie	57,8	70,3	63,9	7,7	4,0	5,7	10,2	10,1	10,1
Irlande	57,9	68,7	63,3	33,8	12,2	22,2	7,9	6,7	7,2
Italie	47,2	65,5	56,3	32,4	8,0	18,3	12,0	9,9	10,8
Lettonie	66,4	69,9	68,1	10,0	4,5	7,2	2,7	3,9	3,3
Lituanie	66,5	68,0	67,2	9,7	5,5	7,6	1,6	2,1	1,8
Luxembourg	60,8	71,3	66,1	33,9	5,6	18,4	9,2	9,1	9,1
Malte	51,0	76,2	63,9	27,3	6,3	14,5	8,1	5,3	6,4
Pays-Bas	69,2	79,0	74,1	76,9	26,5	50,0	18,4	15,2	16,7
Pologne	56,6	69,2	62,9	9,9	4,2	6,8	23,1	21,4	22,2
Portugal	61,1	66,9	63,9	12,5	7,1	9,8	19,1	18,3	18,7
République tchèque	62,4	77,9	70,2	9,3	2,2	5,3	10,4	6,7	8,3
Roumanie	53,2	69,5	61,4	9,2	8,5	8,8	0,8	1,2	1,0
Royaume-Uni	68,0	77,6	72,7	40,9	11,1	25,1	5,9	4,6	5,2
Slovaquie	55,9	69,5	62,7	8,0	4,0	5,8	10,1	8,0	8,9
Slovénie	61,0	69,2	65,2	13,7	7,0	10,1	16,4	14,0	15,1
Suède	74,0	77,0	75,5	36,3	13,2	24,3	17,2	13,1	15,1
Zone euro	59,5	69,7	64,5	36,0	9,3	21,7	14,2	12,4	13,2
UE28	60,4	70,9	65,6	32,1	8,9	19,6	12,9	11,2	12,0

1. L'emploi temporaire ou sous contrat temporaire est constitué de formes d'emploi dans lesquelles le travailleur et l'employeur reconnaissent que la durée de l'emploi est déterminée par des conditions objectives (par exemple, date de fin de contrat, achèvement d'une tâche spécifique). Dans le cas de la France, cela recouvre les contrats à durée déterminée (dont ceux en contrats aidés), les missions d'intérim et les contrats d'apprentissage.

Champ : population des ménages, personnes âgées de 15 à 64 ans.

Sources : Insee pour la France métropolitaine (sauf part de l'emploi en contrat temporaire : Eurostat) ; Eurostat, enquêtes sur les Forces de travail (extraction des données en septembre 2016).

2. Taux de chômage dans l'UE en 2015 selon le sexe



1. Les données portent sur la France et les 15-74 ans. Elles diffèrent donc de celles de la fiche 3.3 qui porte sur la France métropolitaine et les 15 ans ou plus.

Champ : population des ménages, personnes âgées de 15 à 74 ans.

Source : Eurostat, enquêtes sur les Forces de travail (extraction des données en septembre 2016).